



Adventices majeurs des plantations villageoises de la canne à sucre dans le département de Ferkessedougou (Côte d'Ivoire)

KONATE Mory Latif^{1*}, MANGARA Ali², DIOMANDE Souleymane¹, KOUAME N'Guessan François³

¹Département Agriculture Technologies Nouvelles, UFR Agriculture, Ressources Halieutiques et Agro-industries, Université de San Pedro, BP V1800 San Pedro (Côte d'Ivoire)

²Laboratoire Botanique, UFR des Sciences de la Nature, Université Nangui Abrogoua, 02 BP 801 Abidjan 02 (Côte d'Ivoire)

³Laboratoire de Biologie Végétale et des Sciences de la Terre, UFR des Sciences et Technologies, Université Alassane Ouattara de Bouaké, 01 BP 18 Bouaké 01, Côte d'Ivoire

* Correspondance, courriel : konate.mory@usp.edu.ci / kmorylatif@gmail.com, Tel : (+225 07 5737 8852)

Mots-clés : Adventices majeures, nuisibilité, canne à sucre, plantation villageoise

Keywords: Major weeds, harm, sugarcane, village plantation.

Submitted 13/06/2025, Published online on 31st August 2025 in the *Journal of Animal and Plant Sciences (J. Anim. Plant Sci.) ISSN 2071 – 7024*

1 RESUME

Cette étude vise à identifier les adventices majeurs à la culture de canne à sucre dans les plantations villageoises du département de Ferkessedougou en Côte d'Ivoire. Pour mener bien ce travail, la méthodologie a consisté à inventorier les espèces suivant 3 classes d'âges des plantations de canne à sucre, à partir des relevés de surface de 100 m². Dans ces placettes, chaque espèce rencontrée est évaluée par sa présence et son indice d'abondance-dominance. Au total, 104 espèces réparties en 74 genres et 27 familles ont été répertoriées. Les Dicotylédones sont les mieux représentées avec 77 % de la flore totale contre 23% des Monocotylédones. Les espèces potentiellement nuisibles selon évolution de la culture sont de trois groupes. Les mauvaises herbes majeures générales, on a *Cynodon dactylon*, *Andropogon:Cyperus rotundus*, *Amaranthus spinosus*, *Rottboellia cochinchinensis* et *Brachiaria lata*. Les mauvaises herbes majeures régionales sont *Hyptis suaveolens*, *Entada africana* *Alternanthera sessilis*, *Dioscorea bulbifera*, *Digitaria horizontalis* *Euphorbia heterophylla*, *Aeschynomene americana*, *Mitracarpus villosus* et *Panicum subalbidum* et les mauvaises herbes majeures locales qui *Calopogonium mucunoïdes*, *Hyptis spicigera*, *Imperata cylindrica* et *Rottboellia granularis*.

ABSTRACT

This study aims to identify the major weeds harmful to sugarcane cultivation in village plantations in the department of Ferkessedougou in Côte d'Ivoire. To carry out this work, the methodology consisted in inventorying the species according to 3 age classes of sugarcane plantations, based on 100 m² area surveys. In these plots, each species encountered was evaluated by its presence and its abundance-dominance index. In total, 104 species divided into 74 genera and 27 families were recorded. Dicotyledons are the best represented with 77% of the total flora against 23% of Monocotyledons. The potentially harmful species according to the evolution of the crop are in three groups. The major general weeds are *Cynodon dactylon*, *Andropogon:Cyperus rotundus*, *Amaranthus spinosus*, *Rottboellia cochinchinensis* and *Brachiaria lata*. The regional major weeds are *Hyptis suaveolens*, *Entada africana*



Alternanathera sessilis, Dioscorea bulbifera, Digitaria horizontalis Euphorbia heterophylla, Aeschynomene americana, Mitracarpus villosus and Panicum subalbidum and the local major weeds *Calopogonium mucunoïdes, Hyptis spicigera, Imperata cylindrica et Rottboellia granularis.*

2 INTRODUCTION

La canne à sucre (*Saccharum officinarum*) est une graminée principalement cultivée dans les régions tropicales et subtropicales (Arzate, 2005). C'est une plante importante qui est cultivée depuis plus de deux siècles à travers le monde parce qu'elle présente plusieurs intérêts économiques. Elle est cultivée aussi bien pour le sucre contenu dans ses tiges que pour les coproduits issu de son traitement, comme pour produire de l'électricité, les écumes, riches en chaux servant d'amendements pour les parcelles, ou encore la mélasse, recyclée pour produire du rhum ou des aliments pour bétail (FAO, 2016). La production mondiale de la canne à sucre est estimée à plus de 1,7 Milliards de tonnes par an (FAO, 2014). Dans l'espace UEMOA (Union des Etats Monétaires Ouest Africain), la production sucrière qui est estimé à près de 400000 t par an, ne parvient pas à couvrir les besoins de la population, qui en réclame le double (Morel *et al.*, 2014). La Côte d'Ivoire se situe parmi les 50 premiers producteurs au monde avec une production annuelle de près de

2 millions de tonnes (FAO, 2014). Cette production cannière est assurée par quatre complexes industriels et des plantations villageoises (Tialou *et al.*, 2021). Cependant, les recherches sur la culture, ont été essentiellement concentrées sur les aspects relatifs à son adaptation pourtant elle possède de nombreux ennemis, qui peuvent provoquer des dégâts souvent importants, et dont l'impact devient plus sensible à l'intensification de la culture notamment l'enherbement (Lebreton, 2010). Les travaux de Raji (1995) ont montré que la présence des adventices durant tout le cycle de la canne pourrait causée jusqu'à plus de 85 % de perte. Ces pertes sont plus intenses dans les plantations villageoises à causes de manques de moyens de lutte. Selon les travaux de Traoré *et al.*, (2023), les plantations villageoises sont inféodés à une flore adventice. L'objectif de cette étude vise catégoriser les adventices majeurs dans les plantations villageoises de la canne à sucre dans ce département.

3 MATERIEL ET METHODES

3.1 Site d'étude: L'étude a été menée dans le Département de Ferkessédougou qui couvre une superficie d'environ 3220 Km² située entre les latitudes 9°20' et 10° Nord et les longitudes 4°50' et 5°40 Ouest. Il est limité au Nord par la ville de Ouangolodougou, au Sud par Katiola, à l'Est par Bouna et à l'Ouest par Korhogo. Ce Département abrite un climat de type tropical subhumide ou sub-soudanien de transition, avec une saison pluvieuse allant de Avril à Octobre et

une pluviométrie moyenne de 1200 mm/an. Les températures oscillent entre 25 et 33 °C (climat-Data.org, 2021). Le relief est de type géophysique des « plateaux du nord », vaste pénéplaine et le peuplement forestier est un type boisé, arboré, arbustif ou herbeux caractérisé en forêt claire (Ouattara *et al.*, 2001). Les sols sont hydromorphes dans les bas-fonds et sableux dans les terrasses alluviales du fleuve Bandama (Bigot *et al.*, 2005)

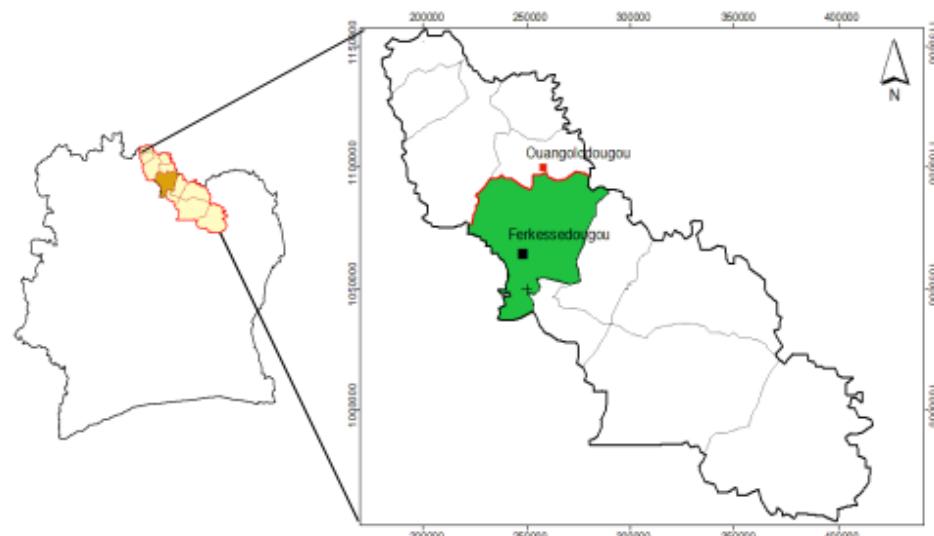


Figure 1 : Présentation de la zone d'étude

3.2 Méthodes de collecte des données :

L'inventaire floristique a été réalisé selon la méthode de relevés de surface. Au total, 74 relevés d'une placette de 100 m² ont été installés et prospectés. Les plantations ont été stratifiées suivant 3 classes d'âge, à savoir : les plantations jeunes (0 à 3 mois), les plantations matures (4 à 6 mois) et les plantations vieilles (7 mois et plus).

Toutes les espèces rencontrées ont été recensées et un indice d'abondance-dominance de Le Bourgeois (1993) a été attribué (tableau I). Les identifications ont été faites à l'aide de la flore illustrée *Adventices tropicales* de Merlier et Montégut (1982) et de quelques spécialistes en la matière.

Tableau 1: Echelle d'abondance-dominance de Le Bourgeois (1993)

Echelle	Signification
1	Individu rare, recouvrement faible
2	Individu à faible abondance, recouvrement faible
3	Individu recouvrant 1/4 à 1/2 de la surface, moyennement abondant
4	Individu recouvrant 1/2 à 3/4 de la surface, abondant
5	Individu recouvrant plus de 3/4 de la surface, très abondant

3.3 Analyses des données

3.3.1 Richesse floristique : La richesse floristique est le nombre d'espèces recensées pour l'ensemble des classes d'âges confondues. Le Taux des classes botaniques a été déterminé par le rapport entre le nombre d'espèces de la classe et le nombre total d'espèces recensées multiplié par 100.

3.3.2 Abondance-dominance :

L'abondance-dominance moyenne de l'espèce (e) est la somme des notes d'abondance dominance de l'espèce sur le nombre total de

relevés (N). Sa formule est : $\text{AD}_{\text{moy}} = \frac{\sum \text{AD de l'espèce (e)}}{N}$.

Une espèce est considérée abondante lorsque son A/Dmoy est supérieure à 1,5 (Le bourgeois & Guillerm 1995).

3.3.3 Fréquences relative : La fréquence relative exprimée en pourcentage d'une espèce se traduit par le niveau de représentativité de cette espèce dans une communauté végétale. Sa formule se présente comme suit : $\text{Fr} (\%) = \frac{\text{Fa}}{N} \times 100$ avec Fr : fréquence relative / Fa : fréquence absolue de l'espèce / N : nombre total



de relevé. Une espèce est considérée fréquente lorsque sa fréquence centésimale est supérieure à 50 % (Le bourgeois & Guillerm 1995).

3.3.4 Potentiel de nuisibilité : Le potentiel de nuisibilité des adventices traduit l'ampleur des problèmes d'enherbement posés par les différentes espèces (Le bourgeois & Guillerm 1995) à travers un diagramme d'infestation. Celui-ci est constitué d'un nuage de points établi à partir des fréquences relatives, en abscisse et des indices d'abondance / dominance moyenne en ordonnée. Ce diagramme établit une classification de 9 groupes :

Groupe 1 : Fréquence relative > 50 % et $A/Dmoy > 1,5$: mauvaises herbes majeures générales elles sont à la fois fréquentes et abondantes elles sont les plus nuisibles de la région ;

Groupe 2 : Fréquence relative > 50 % et $1,25 < A/Dmoy < 1,5$: mauvaises herbes potentielles générales, elles sont fréquentes, très ubiquistes mais moins infestant que adventices majeures générales ;

Groupe 3 : Fréquence relative > 50 % et $A/Dmoy < 1,25$: mauvaises herbes générales, elles sont fréquentes mais jamais abondantes, elles sont ubiquistes et se rencontrent dans presque tous les milieux ;

Groupe 4 : $20 \% < \text{Fréquence relative} < 50 \%$ et $A/Dmoy > 1,5$: mauvaises herbes majeures

régionales, elles sont abondantes et moyennement fréquentes à amplitude écologique large ;

Groupe 5 : $20 \% < \text{Fréquence relative} < 50 \%$ et $1,25 < A/Dmoy < 1,5$: mauvaises herbes potentielles régionales, elles ont une amplitude écologique moyenne et leur abondance peut être régulièrement moyenne ;

Groupe 6 : $20 \% < \text{Fréquence relative} < 50 \%$ et $A/Dmoy < 1,25$: mauvaises herbes régionales, elles ont une amplitude écologique moyenne avec une abondance faible, ne constituent pas pour la plupart une contrainte agronomique mais par contre, peuvent servir d'indicatrices écologiques régionales ;

Groupe 7 : Fréquence relative < 20 % et $A/Dmoy > 1,5$: mauvaises herbes majeures locales, elles sont peu fréquentes, mais localement très abondantes, avec une amplitude écologique étroite ;

Groupe 8 : Fréquence relative < 20 % et $1,25 < A/Dmoy < 1,5$: mauvaises herbes potentielles locales, elles ont une amplitude écologique très étroite et présentent ponctuellement des indices d'abondance moyens ;

Groupe 9 : Fréquence relative < 20 % et $A/Dmoy < 1,25$: mauvaises herbes mineures, elles sont peu fréquentes et peu abondantes, elles sont rares, étrangère.

4 RESULTATS ET DISCUSSION

4.1 Richesse floristique: La flore inventoriée dans l'ensemble des types de plantations comprend 104 espèces repartis en 74 genres appartenant à 27 familles (Tableau II). En fonction de l'évolution des plantations, 78 espèces reparties en 56 genres et 23 familles ont été répertoriées dans les plantations jeunes.

Quatre-vingt-trois espèces appartenant à 56 genres et 23 familles ont été inventoriées dans les plantations matures. Quant aux plantations veilles, 60 espèces repartissent en 46 genres et 20 familles ont été recensées. La répartition taxonomique des espèces inventoriées est indiquée dans le tableau 2.

Tableau 2 : Répartition taxonomique des adventices dans l'ensemble de la zone d'étude

Age des cultures	Plantations jeunes	Plantations matures	Plantations vieilles	Ensemble des plantations
Nombre d'espèces	78	83	60	104
Nombre de genres	56	62	46	74
Nombre de familles	23	24	20	27



Par classe botanique, les Dicotylédones sont les mieux représentées avec 77 % de la flore totale contre 23% des Monocotylédones. La figure 2 présente les proportions des Angiospermes par classe d'âge des plantations. Ces représentations sont de 69% de Dicotylédones contre 31% de Monocotylédones dans les plantations jeunes ; 74% de Dicotylédones contre 26% de Monocotylédones dans les plantations matures

et de 67% de Dicotylédones contre 33% de Monocotylédones dans les plantations vieilles. Les familles les plus dominantes sont les Fabaceae (22 espèces, 35%), les Poaceae (18 espèces, 29%), les Euphorbiaceae (7 espèces, 11%), les Rubiaceae (6 espèces, 9%), les Cyperaceae (5 espèces, 8%) et les Malvaceae (5 espèces, 8%).

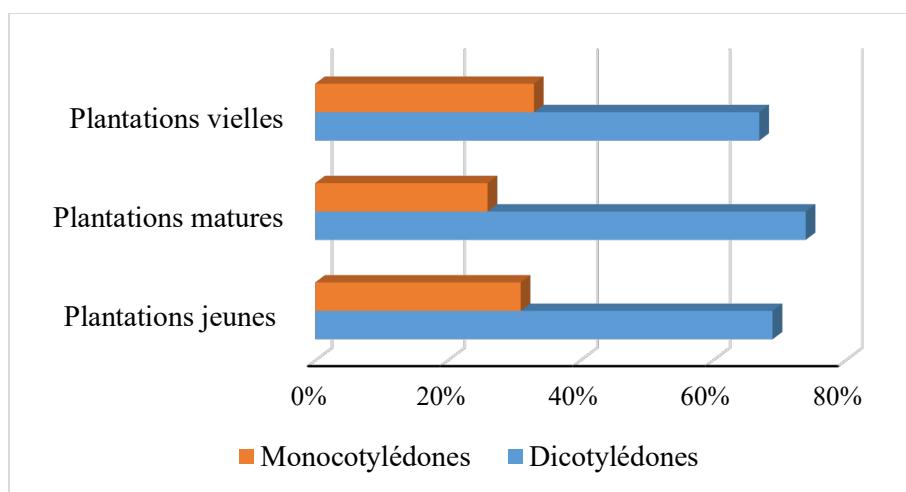


Figure 2 : Proportions des classes botaniques par évolution des plantations

4.2 Abondance-dominance des espèces inventoriées : L'abondance-Dominance a été évalué dans les plantations en fonction des classes d'âge. Dans les plantations jeunes, 12 espèces ont une Abondance/Dominance moyenne supérieure à 1,5 on peut citer *Cynodon dactylon*, *Hyptis spicigera*, *Andropogon gayanus*, *Cyperus rotundus*, *Cyperus alternifolius*, *Spermacoce verticillata* et *Desmodium tortuosum* (Tableau 3). Dans les plantations matures, espèces 14 ont une Abondance/Dominance moyenne supérieure à 1,5. Ces espèces sont considérées abondantes dans cette culture en âge mature. Quelques-unes

sont *Imperata cylindrica*, *Cynodon dactylon*, *Hyptis suaveolens*, *Andropogon gayanus*, *Spermacoce verticillata*, *Cyperus rotundus* et *Rottboellia cochinchinensis* (Tableau 3). En ce qui concerne les plantations vieilles, 11 espèces ont été considérées abondantes avec une Abondance/Dominance supérieure à 1,5. On citera ici en exemple *Cynodon dactylon*, *Hyptis spicigera*, *Cyperus rotundus*, *Chromoleana odorata*, *Dioscorea bulbifera*, *Calopogonium mucunoides*, *Paspalum notatum*, *Aeschynomene americana*, *Andropogon gayanus* et *Desmodium tortuosum* (Tableau 3).

**Tableau 3:** Espèces les plus abondantes selon les différentes classes d'âge

Espèces	Abondance/Dominance (A/D moy)		
	Plantation jeune	Plantation mature	Plantation vieille
<i>Cynodon dactylon</i>	4	4,1	2,4
<i>Hyptis spicigera</i>	3	4,2	2
<i>Andropogon gayanus</i>	2,63	4	2
<i>Cyperus rotundus</i>	2,22	3,1	2,22
<i>Cyperus alternifolius</i>	2,1	-	1,13
<i>Rottboellia cochinchinensis</i>	2	4,1	1,8
<i>Dioscorea bulbifera</i>	2	-	2
<i>Euphorbia heterophylla</i>	2	4	1
<i>Imperata cylindrica</i>	2	4,5	-
<i>Hyptis suaveolens</i>	-	4,5	1,33
<i>Spermacoce verticillata</i>	3,6	3,15	1
<i>Brachiaria lata</i>	3	3	2
<i>Calopogonium mucunoides</i>	1	2,66	2
<i>Centrosema pubescens</i>	1,19	2,45	-
<i>Chromoleana odorata</i>	1	-	2,2
<i>Paspalum notatum</i>	3	-	2,11
<i>Alternanthera sessilis</i>	-	2	2
<i>Desmodium tortuosum</i>	2,66	2	2

(-) = espèces non abondantes et dominantes dans cette classe

4.3 Fréquences relative des espèces inventoriées : La fréquence centésimale des espèces les plus répandues est présent dans le tableau 4. Pour ce qui est des plantations jeunes, les espèces les plus fréquentes, c'est-à-dire ayant une fréquence centésimale supérieure à 50% sont au nombre de 14. Parmi elles on peut citer *Spermacoce verticillata*, *Andropogon gayanus*, *Cynodon dactylon*, *Cyperus rotundus*, *Rottboellia cochinchinensis*, *Panicum maximum* et *Virectaria multiflora* qui ont une fréquence centésimale supérieur à 75% (Tableau 4). Au niveau des plantations matures, 14 espèces ont été considérées fréquentes avec une fréquence centésimale supérieure à 50%. Par exemple : *Cynodon dactylon*, *Cyperus rotundus*, *Spermacoce verticillata*, *Rottboellia cochinchinensis*, *Andropogon gayanus*, *Brachiaria lata*, *Hyptis spicigera* et *Phyllanthus niruroides* ont une fréquence centésimale supérieur à 75 % (Tableau 4). Par ailleurs, dans les plantations vieilles, 13 espèces ont une fréquence centésimale supérieure à 50% (Tableau IV). Parmi celle-ci, *Spermacoce verticillata*, *Cynodon dactylon*, *Cyperus rotundus*, *Chromolaena odorata*, *Panicum maximum* et *Panicum repens* ont une fréquence centésimale supérieur à 75 %.

4.4 Potentiel de nuisibilité : Le diagramme d'infestation obtenue à l'issu des 74 relevés réalisées fait ressortir huit groupes représenté sur la figure 3 ci-dessous. Dans le groupe 1 (G1) sont classées les mauvaises herbes majeures générales. Ce sont les espèces les plus nuisibles des plantations villageoises de canne à sucre. Dans cette étude, le groupe est représenté par huit espèces : *Cynodon dactylon*, *Andropogon*:*Cyperus rotundus*, *Amaranthus spinosus*, *Rottboellia cochinchinensis* et *Brachiaria lata*. Leur grande capacité d'adaptation à l'environnement leur confère un potentiel d'envahissement important dans les parcelles de canne à sucre. Le groupe 3 (G3) représenté par *Phyllanthus niruroides* est moyenne dans tous les relevés avec une abondance inférieure à 1,25 et une fréquence relative supérieure à 50 %. Dans le groupe 4 (G4) sont classées les mauvaises herbes régionales majeures ; ce groupe renferme 23 espèces. On a entre autre : *Hyptis suaveolens*, *Entada africana*, *Alternanthera sessilis*, *Dioscorea bulbifera*, *Digitaria horizontalis*, *Euphorbia heterophylla*, *Aeschynomene americana*, *Mitracerpus villosus* et *Panicum subalbidum*. Le groupe 5 (G5) représentant les mauvaises



herbes potentielles régionales renferment les mauvaises herbes de la culture de canne à sucre composé de 13 espèces : on peut en citer : *Mariscus cylindristachyus* et *Calotropis procera*. Le groupe 6 (G6) dans lequel sont classées les mauvaises herbes régionales renferment les mauvaises herbes des milieux de culture. Ces espèces ont un spectre écologique ou moyen. Elles peuvent être servir comme indicatrice de région. Ce groupe est constitué de 21 espèces ; on pourrait citer : *Convolvulus arvensis*, *Sida acuta* et

Boerhavia erecta. Le groupe 7 composé des mauvaises herbes majeures locales, elles sont peu fréquentes, mais localement très abondantes, avec une amplitude écologique étroite. Quelques espèces sont *Calopogonium mucunoïdes*, *Hyptis spicigera*, *Imperata cylindrica* et *Rottboellia granularis*. Le groupe 9 présente les mauvaises herbes mineures telles que : *Polygonum aviculare* et *Croton capitatus*. Ce groupe est constitué neuf des espèces et ne sont pas nuisibles à la culture.

Tableau 4: Espèces les plus fréquentes selon les différentes classes d'âge

Espèces	Fréquences centésimales		
	Plantation jeune	Plantation mature	Plantation vielle
<i>Spermacoce verticillata</i>	100,00%	100,00%	89,21%
<i>Andropogon gayanus</i>	87,50%	78,57%	64,88%
<i>Cynodon dactylon</i>	83,33%	100,00%	89,21%
<i>Cyperus rotundus</i>	79,17%	100,00%	75,71%
<i>Rottboellia cochinchinensis</i>	79,17%	82,14%	71,65%
<i>Panicum maximum</i>	75,00%	71,43%	68,94%
<i>Centrosema pubescens</i>	70,83%	71,43%	54,06%
<i>Virectaria multiflora</i>	54,17%	0,00%	50,69%
<i>Hyptis spicigera</i>	50,00%	84,62%	0,00%
<i>Panicum repens</i>	50,00%	0,00%	77,78%
<i>Phyllanthus niruroides</i>	60,87%	79,49%	52,72%
<i>Chromolaena odorata</i>	73,91%	0,00%	50,69%
<i>Virectaria multiflora</i>	86,96%	53,85%	50,69%
<i>Brachiaria lata</i>	65,22%	75,00%	38,89%
<i>Dioscorea bulbifera</i>	47,83%	67,86%	11,11%
<i>Pennisetum polystachion</i>	0,00%	60,71%	50,00%

0,00% = espèces non fréquentes dans cette classe

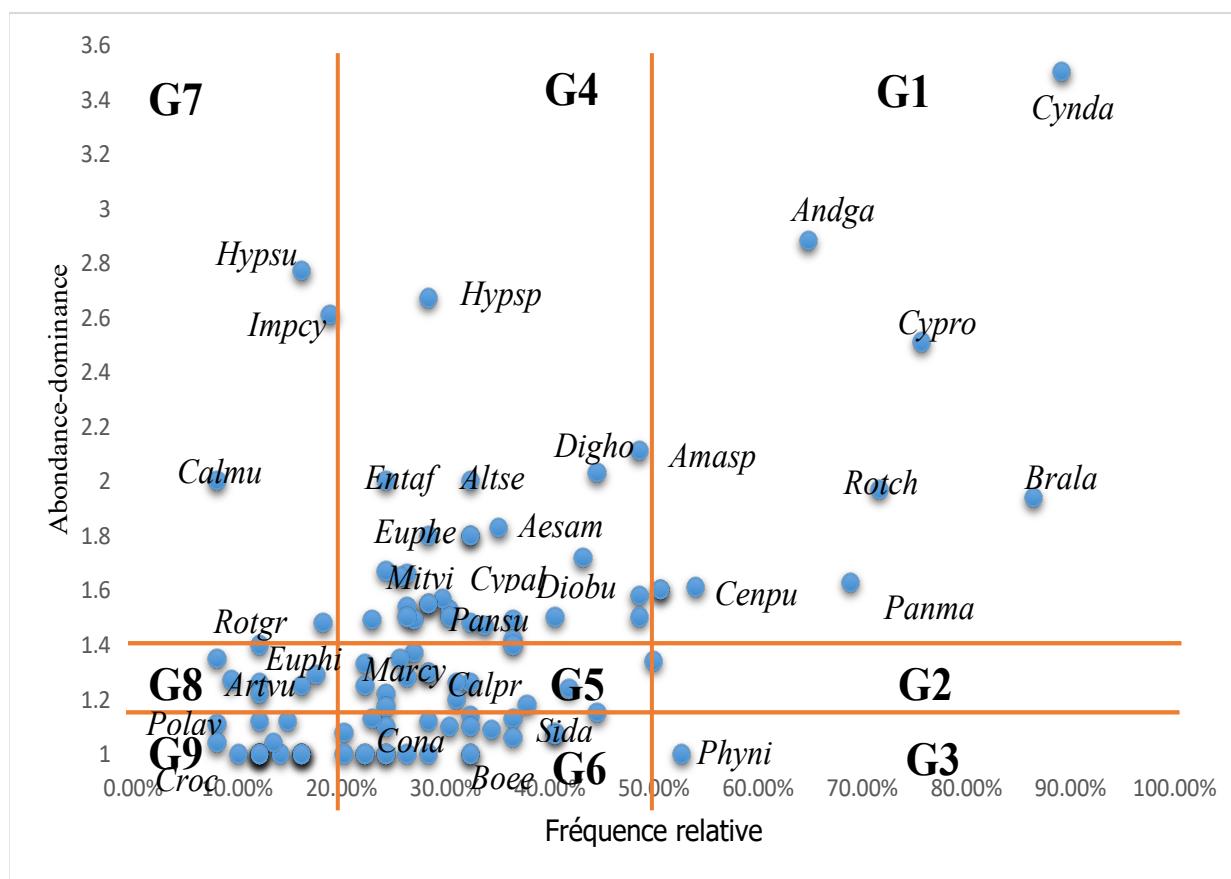


Figure 3 : Diagramme d'infestation des adventices dans l'ensemble des plantations villageoises de canne à sucre à Ferkéssedougou

5 DISCUSSION

L'étude de la flore adventice des parcelles de canne à sucre des plantations villageoises de Ferkessedougou montre une grande diversité et richesse spécifique. Elle est composée de 104 espèces réparties en 27 familles botaniques et 74 genres. Dans le même département, Traoré *et al.* (2014) ont inventorié 129 espèces regroupées en 30 familles et 83 genres. Dans l'Unité Agricole intégrée de Zuénoula, Traore *et al* (2019) a dénombré 133 espèces adventices appartenant à 36 familles et 92 genres. Les valeurs observées devraient en réalité être plus élevées que celles de ces autres auteurs qui ont tous travaillé en milieu industriel où les méthodes de travail impliquant l'usage intensif d'herbicides chimiques, entraîne la réduction de la diversité des espèces dans les milieux. En effet, dans les cultures industrielles où l'utilisation en permanence d'herbicide et les opérations de sarclage périodique contrôlent le

cortège floristique. Les familles les plus dominantes sont les Fabaceae (22 espèces, 35%), les Poaceae (18 espèces, 29%), les Euphorbiaceae (7 espèces, 11%), les Rubiaceae (6 espèces, 9%), les Cyperaceae (5 espèces, 8%) et les Malvaceae (5 espèces, 8%). Nos résultats sont conformes à ceux de Lebreton (2010) qui a classé ces familles parmi les plus représentatives des parcelles de canne à sucre en Réunion et ceux de Tialou (2021) dans les parcelles de l'Unité Agricole Intégrée de Borotou-Koro et de Zuénoula. Parmi les adventices majeures, certaines espèces ont été communes aux trois ou deux classes d'âge. Elles se présentent donc comme les espèces les plus coriaces. Il s'agit de : *Cynodon dactylon*, *Cyperus rotundus*, *Chromoleana odorata*, *Paspalum notatum*, *Aeschynomene americana*, *Andropogon gayanus*, *Calopogonium mucunoides*, *Spermatoce verticillata*, *Rotboellia cochinchinensis*,



Panicum maximum, *Andropogon gayanus* et *Centrosema pubescens*. Les espèces telle que *Calopogonium mucunoides*, *Dioscorea bulbifera*, *Centrosema pubescens*, *Imperata cylindrica*, *Rottboellia cochinchinensis* et *Convolvulus arvensis* sont classées parmi les espèces majeures les plus nuisibles de notre milieu d'étude. On les retrouve sur la plupart des parcelles observées. Ces espèces deviennent rapidement contraignantes si elles ne sont pas maîtrisées en début de culture. Dans ce groupe, certaines parmi elles posent des problèmes à différent niveau : - L'espèce *Rottboellia cochinchinensis* est une graminée à fort développement de la même famille que la canne ; ce qui rend la destruction de cette espèce

difficile en culture de canne. Nos résultats sont conformes à ceux de Tialou et al, (2021) qui l'ont considéré aussi comme mauvaise majeure des plantations de canne à sucre. Les espèces telle que *Calopogonium mucunoides*, *Dioscorea bulbifera*, *Centrosema pubescens*, et *Convolvulus arvensis* envahissent les parcelles car ce sont des herbacées lianescentes. Leurs tiges volubiles peuvent ralentir la croissance voir étouffer les plants de canne si aucun moyen de lutte n'est mis en œuvre. La nuisibilité de ces espèces pourrait s'expliquer par le fait qu'elles ont une grande capacité d'adaptation à l'environnement qui leur confère un potentiel d'envahissement important dans les parcelles de canne à sucre.

6 CONCLUSION

Le secteur sucrier ivoirien comprend un sous-secteur de culture industrielle irriguée de canne à sucre, pratiquée par les Sociétés sucrières et un sous-secteur de culture villageoise pluviale de canne à sucre pratiquée par les petits exploitants. La flore adventice des plantations villageoises de canne à sucre dans le Département de Ferkessédougou est très diversifiée. Elle compte 104 espèces appartenant à 74 genres et 27 familles. Les espèces les plus fréquentes sont *Cynodon dactylon* (89,21%), *Spermacoce verticillata* (86,50%), *Cyperus rotundus* (75,71%), *Rottboellia cochinchinensis* (71,65%), *Panicum maximum* (68,94%), *Andropogon gayanus* (64,88%) et

Centrosema pubescens (54,06%). Et ces mêmes espèces sont les plus agressives dans les plantations villageoises de canne à sucre. Compte tenu de la diversité des espèces adventices et les contraintes qu'elles causent dans les plantations villageoises de canne à sucre, il est nécessaire, dans le contexte actuel où le sucre fait partie intégrante des alimentations quotidiennes, est devenu une denrée alimentaire de premier choix, que les acteurs à tous les niveaux réfléchissent à des nouvelles techniques de gestion durable des adventices afin d'accroître le rendement de la canne à sucre.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Arzate A : 2005. Extraction et raffinage du sucre de canne ; Centre de recherche, de développement et de transfert technologique en acériculture au Canada (Le Centre ACER Inc.).
- Bigot S, Yao TB., Oszwald J. & Diedhiou A : 2005. Facteur de variabilité pluviométrique en Côte d'Ivoire et relations avec certaines modifications environnementales. *Sécher* 6 (1) : 5 - 13. Climate-Data.org > Côte d'Ivoire > Savanes > Ferkéssédougou. Consulté le 13 juin 2022. <https://fr.climate-data.org/afrigue/cote-d-ivoire/savanes/ferkessedougou-714980/>
- F.A.O. : 2016. Perspectives agricole de l'OCDE et de la FAO, 1 - 15 p
- FAO : 2014. Perspectives agricole de l'OCDE et de la FAO, 1- 15 p.
- Le Bourgeois T : 1993. Les mauvaises herbes dans la rotation cotonnière au Nord Cameroun (Afrique). Thèse de Doctorat, Université de Montpellier II, Sciences et Techniques du Languedoc, Montpellier, France, 249 p.
- Le Bourgeois T. & Guillerm J.L : 1995. Etendu de distribution et degré d'infestation des adventices dans la rotation cotonnière au



- nord-cameroun. *Weed Research*, 35(2) : 89-98.
- Lebreton G : 2010. Effet de l'époque de coupe de la canne à sucre sur l'enherbement et le cycle biologique des adventices à la Réunion, Mémoire du Master, UFR Sciences de la Vie et de la Terre, Ecole Pratique des Hautes Etudes, France, 72 p.
- Merlier H. & Montégut J : 1982. Adventices tropicales. ORSTOM, CIRAD-GERDAT, ENSH, Montpellier, France, 490 p.
- Morel J, Todoroff P, Bégué A, Bury A, Martiné JF, Petit M : 2014. Toward a satellite-based system of sugarcane yield estimation and forecasting in smallholder farming conditions: A case study on Reunion Island. *Remote Sensing*, 6(7): 6620 - 6635. DOI: <https://www.mdpi.com/2072-4292/6/7/6620>
- Ouattara N : 2001. Situation des ressources génétiques forestières de la Côte d'Ivoire (Zone de savanes). *Note thématique sur les ressources génétiques forestières*. FAO 49 p.
- Raji S : 1995. Concurrence des mauvaises herbes avec la culture de la canne à sucre (*Saccharum officinarum* L.) dans le Loukkos. Mémoire de 3ème cycle. Productions Végétales. Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Rabat, Maroc, 95 p.
- Tialou OF., Yapi FA., Kla K. & Boraud KNM : 2021. Adventices majeures des parcelles industrielles de canne à sucre des unités agricoles intégrées en Côte d'Ivoire. *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, 15(2) : 594-608.
- Traoré K, Kouassi KC., Kouassi RH. & Soro D : 2014. Comparative study of the weed flora in Sugar Cane (*Sacharum Officinarum* L.) cultivation in the Area of the area of the Sugar refinery complex of Ferkessedougou. *International Journal of Sciences research* 3 (1): 53-59.
- Traoré K., Ouattara K., Sylla M., & Coulibaly S : 20191. Dynamique des Adventices dans la Culture de Canne À Sucre : Cas de l'Unité Agricole Intégrée de Zuénoula (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire). *European Scientific Journal* 5 (21). 361 p.
- Traore NB, Konate ML et Mangara A : 2023. Diversité floristique des adventices des plantations villageoises de canne à sucre (*Saccharum officinarum* L.) dans le département de Ferkessedougou, Côte d'Ivoire, Afrique *SCIENCE* 22(2) (2023) 17 - 28